

Laperle, Dominique. *Le Grain, la meule et les vents*. Québec, Les Éditions Gid, 2003, 127 p. ISBN 2-922668-19-3.

Jean-Claude Dupont

Volume 5, 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/019052ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/019052ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dupont, J.-C. (2007). Compte rendu de [Laperle, Dominique. *Le Grain, la meule et les vents*. Québec, Les Éditions Gid, 2003, 127 p. ISBN 2-922668-19-3.] *Rabaska*, 5, 171–172. <https://doi.org/10.7202/019052ar>

spécifiques. Ignorant en particulier l'*Index des contes selon le système Aarne*, publié par Andreev en 1929, il attribue à Novikov (1976) la paternité du premier Index des contes russes alors que cet ouvrage collectif traite des contes des Slaves du sud (cf. Galia Kabakova, *Cahiers de littérature orale* n^{os} 57-58, p. 312).

Fasciné par la violence de cet avatar majeur de l'histoire du conte qu'est son basculement dans le monde de la reproduction à l'identique et trompé par la familiarité que lui donne sa connaissance des manipulations politiques qui président à la construction des langues et des peuples rassemblés en États, Landry s'est aventuré sans bagage en terrain inconnu. Mais la sagesse populaire prétend que la prudence est une vertu qui s'acquiert...

JOSIANE BRU

Lisst/Centre d'anthropologie sociale, Toulouse

LAPERLE, DOMINIQUE. *Le Grain, la meule et les vents*. Québec, Les Éditions GID, 2003, 127 p. ISBN 2-922668-19-3.

Dans une étude d'ethnologie historique, Dominique Laperle brosse un tableau d'un art ancien et de ses pratiques, celui de la meunerie. Il s'attache à situer ce métier artisanal dans sa perspective historique et à saisir son évolution à travers les âges, tout en considérant les aspects du genre de vie traditionnel chez le meunier et chez les habitants qui le fréquentent.

L'histoire de la meunerie sous le Régime français que nous décrit Dominique Laperle est très associée au monde seigneurial de l'île de Montréal et de ses plaines environnantes aux XVII^e et XVIII^e siècles. L'auteur nous apprend que la présence des premières pierres à moudre le grain furent celles apportées à Cap-Rouge par Roberval en 1542. Il s'agissait d'un moulin à bras, tel que stipulé dans le projet colonial, utilisé pour transformer le grain en farine. En 1604, lors de l'essai de colonisation acadienne de Pont-Gravé et Samuel de Champlain à l'île Sainte-Croix, on fait état d'un moulin semblable, et à Québec en 1609 et en 1628, on fait aussi mention d'un moulin à bras. Mais, en 1606, à Port-Royal, il y a aussi présence du premier moulin mu à l'eau en Amérique septentrionale, tout comme à Québec en 1632, sur le fief Hébert-Couillard et sur la seigneurie Notre-Dame-des-Anges des jésuites.

En Bretagne, au moment de l'implantation en Amérique, il y a des moulins à vent, des moulins à l'eau et des moulins à marée. Les Français n'exploiteront pas ce dernier type au Québec, mais on retrouvera en Louisiane le moulin à cheval, ou moulin à roue horizontale. Selon les écrits du temps, la qualité de

la farine est alors assez pauvre et il faudra attendre le début du Régime britannique pour voir s’implanter des innovations techniques.

Au début de la colonie, les moulins à farine, lieux de vie, de sociabilité et de travail, sont déjà au nombre de plus de 80 000 en France. Selon la coutume française qui allait s’instaurer au Québec au xviii^e siècle, le moulin à farine qui constitue une expansion de l’époque médiévale, allait être très dépendant du système seigneurial. Le meunier demeure le relais visible entre le seigneur et les paysans.

En France, le peuple perçoit le seigneur, les fermiers, les meuniers, les boulangers et les autres intervenants en la matière comme des affameurs. « Rabelais faisait d’ailleurs dire à son Panurge que les meuniers [...] sont ordinairement lurons et les boulangers [...] ne valent guère mieux » (p. 21-22). Au Canada, sous le Régime français, la profession de meunier conférait un statut social important : le meunier entretient des rapports avec le seigneur et les habitants, et il effectue une tâche essentielle dans l’économie rurale. Avec l’église et le manoir seigneurial, le moulin est l’un des principaux lieux de rencontre dans les campagnes.

Très tôt, il se développa une exogamie sociale ; les meuniers, entre eux, ont l’habitude de s’associer en de nombreuses activités. Entre autres, on se marie entre gens de meunerie, davantage qu’en France au xvii^e siècle. Au Québec, 49 % des meuniers sont touchés par cette habitude. Au xviii^e siècle, au moment de se marier, on ira vers d’autres gens de métiers, des boulangers, des charpentiers, des tonneliers, par exemple. Cette pratique fut très marquée chez les gens de métiers du fer également. L’une des raisons de ces rapprochements conduisant souvent aux mariages entre descendants de gens exerçant le même métier, fut la coutume, pour les garçons, d’être mis en apprentissage pendant de longues périodes de temps chez un maître, parfois quelque cinq ans. La vie en famille permettait alors aux jeunes hommes des rapprochements assez intimes avec les filles du maître.

JEAN-CLAUDE DUPONT

Québec